L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLÉANS, [illegible] MATIN, 14 DÉCEMBRE 185[illegible]

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE & COMP.
Éditeurs-Propriétaires :
C. F. WEISSE. N. DUFOUR.
E. DUVERGER. S. HARBY.
No 82, RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLÉANS :
MERCREDI MATIN, 15 DECEMBRE.

☞ Pour le BULLETIN COMMERCIAL et la LISTE MARITIME, ainsi que les Annonces d'Amusements, voir la 2me page.

CHRONIQUE EUROPÉENNE.

Nos journaux de Paris du 17 novembre et de Liverpool du 19 nous sont parvenus hier, ainsi que la lettre de notre correspondant parisien.

Une dépêche télégraphique transmise de Marseille annonce l'arrivée dans ce port du *Mentor* avec des nouvelles de Constantinople du 5 novembre, une autre reçue de Trieste donne des nouvelles de la capitale de la Turquie jusqu'au 7. La première de ces dépêches confirme la prise de Snetkaïl par les Turcs. Ce petit fort a été enlevé d'assaut le 28 octobre, après un combat de quatre heures. 200 Russes faits prisonniers ont été envoyés à Constantinople. La Porte concentre des corps de troupes considérables sur la frontière d'Asie ou les hostilités paraissent devoir prendre une grande vigueur.

Ce n'est pas tout; d'après des lettres de Constantinople reçues à Londres, indépendamment de Cherkedy, Tcheketil, Kostriscoi ou Snetkaïl, cinq autres forts sur la frontière russe auraient été pris par les Turcs. Kartoum aurait été pris par les troupes du Kurdistan; Feth par le contingent de Damas; les forts d'Ile-soin, d'Istrat et de Kouchad par les *bachi-bozouk* ou troupes irrégulières.

Néanmoins, il n'y avait encore d'officiel que la prise de Snetkaïl.

La dépêche de Trieste annonce le départ de l'escadre turque pour la mer Noire, afin de s'opposer sans doute à ce que la flotte russe de Sebastopol transporte sur la frontière asiatique soit des troupes soit des approvisionnements.

Le bruit a couru à Paris et à Londres qu'il avait été enfin décidé par les cabinets de Paris et de Londres que les escadres combinées prêteraient leur concours actif à la flotte, pour s'opposer à toute opération offensive de l'escadre de Sebastopol sur les côtes de la mer Noire.

On sait positivement que du 4 au 11 il n'y a plus eu que des escarmouches près d'Oltenitza. Mais la grande attaque des Russes contre les Turcs a-t-elle eu lieu le 11? Oui, disent les uns, non, répondent les autres. Une dépêche télégraphique, publiée par le *Times*, donne raison à ceux qui soutiennent l'affirmative, en ajoutant que cette fois encore, l'attaque a échoué, et que les Russes n'ont pu parvenir à chasser les Turcs de leurs retranchements élevés sur la rive gauche du fleuve en face d'Oltenitza. Mais la dépêche ne dit pas que les Turcs soient parvenus, de leur côté, à expulser les Russes du village. A la suite de ce combat du 11, s'il a véritablement eu lieu, les deux armées seraient donc encore restées en face l'une de l'autre, dans leurs positions respectives.

Comment faire accorder cela, dit l'*Indépendance Belge*, avec un bruit très répandu, d'après lequel les Turcs seraient arrivés sous les murs de Bucharest, sinon même dans la ville évacuée par les Russes? On parle aussi, mais sans renseignements officiels, de combats sanglants qui auraient eu lieu près de Giurgewo et même dans les rues de cette ville qui, au dire de quelques-uns, aurait été incendiée par les Turcs sur trois points différents. D'après la dépêche du *Times*, ce ne serait pas la ville même de Giurgewo qui aurait été le théâtre de ces derniers combats. Les Turcs et les Russes se seraient disputé la petite île située en face de cette ville. Les Turcs, qui y étaient établis, en auraient été chassés par les Russes; mais ils y seraient revenus à la charge, auraient expulsé les Russes à leur tour, et seraient définitivement restés maîtres de la position.

Les forces actuellement sur la rive gauche du Danube sont très considérables. Quelques versions parlent de cent mille hommes. C'est [illegible] journaux que nous avons [illegible] admettent que la majeure partie [illegible] turque, campée d'abord sur la rive [illegible] maintenant franchi le fleuve et occupe [illegible] positions sur l'autre rive, et bien qu'Omer [illegible] à peu près maître du cours du [illegible] depuis Widin jusqu'à Braïlow. Il [illegible] dit l'*Indépendance Belge*, qu'il [illegible] fait avancer sa seconde ligne pour occuper, [illegible] les positions que la première [illegible] abandonnées pour franchir le fleuve.

[illegible] que la Porte a sommé le prince de Servie de se prononcer immédiatement et de [illegible] toutes ses troupes dans toutes les [illegible] serbes.

[illegible] est arrivé à Marseille sur le [illegible] est parti immédiatement pour Paris. [illegible] en Europe dans le but de [illegible] cent millions de francs [illegible] gouvernement ottoman.

[illegible] de la Seine a rendu son arrêt dans l'affaire dite de l'*Hippodrome* et de l'*Opéra-Comique*, le 16 novembre à trois heures [illegible] seize accusés présens, [illegible] sept condamnés à la déportation, trois à 8 ans de bannissement; neuf [illegible] pendant un laps de temps qui [illegible] 10 ans, deux à un emprisonnement de 5 ans.

[illegible] de quelque importance qui nous [illegible] de France en dehors des préoccupations [illegible] au mariage du prince Napoléon [illegible] Jérôme, avec une princesse de Hohenzollern-Sigmaringen. Ce projet d'union [illegible] un peu, mais le bruit parait [illegible] beaucoup de consistance.

[illegible] que toutes les polices de l'Europe sont [illegible] par suite d'un avis reçu de Londres, [illegible] annonçait le départ de Mazzini qui se serait dirigé vers l'Italie.

L'attention publique en Suisse est portée sur l'arrestation d'un individu que l'on accuse, à tort ou à raison, d'être un espion autrichien. Cette arrestation a été opérée le 9 novembre dans le canton du Tessin, et celui qui en a été l'objet occupe, dit-on, à Come, une position sociale assez élevée. La saisie de cet individu, à Come, a donné lieu à plusieurs autres [illegible] importantes.

La *Gazette de Madrid* publie, dans son numéro du [illegible] novembre, les décrets royaux en vertu desquels M. Benavides, gouverneur de Madrid, est remplacé par M. José Zaragoza, chef politique à l'époque du cabinet Narvaez. M. Louis Pidal, alcade corrégidor de Madrid, est remplacé par le comte de Quinto.

On considère comme déjà résolue l'élévation de quelques députés, modérés et progressistes, à la dignité de sénateurs.

L'arrivée du maréchal Narvaez à Madrid n'a rien changé à la situation politique en Espagne. Quelques organes de la gauche prêtent au duc des intentions hostiles au cabinet actuel. Toutefois le ministère semble décidé à persévérer dans la voie légale et constitutionnelle qu'il a inaugurée dès son avènement au pouvoir, à la grande satisfaction de tous les hommes modérés.

L'ouverture des Cortes espagnoles aura lieu [illegible], afin de ne pas fatiguer Sa Majesté la reine Isabelle II, dont on connaît l'état intéressant.

Une bande de trente-cinq carlistes ont pénétré en Catalogne par Terad. Des troupes se sont aussitôt mises à leur poursuite, pour empêcher la bande de se recruter et de devenir plus nombreuse. On dit que les complications de la question d'Orient semblent faire concevoir d'illusoires espérances à quelques hommes de ce parti.

[illegible] pense, à Madrid, à donner à l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem une organisation propre à conserver les souvenirs de cette institution. On voudrait que l'ordre de Malte, dont la reine d'Espagne a accepté la grande maîtrise, fût assimilé aux quatre ordres religieux militaires d'Espagne : Santiago, Calatrava, Alcantara et Montesa. M. le duc de Rivas a reçu à cet effet les pouvoirs de plus de trois cents frères, chevaliers et commandeurs de l'ordre. Les démarches auprès du gouvernement sont commencées.

Les derniers avis de Lisbonne sont du 11 novembre. Les élections pour la Chambre des députés se sont terminées dans cette capitale en faveur du gouvernement. M. José Passos qui [illegible] posé par les ultra-septembristes au ministère de la justice, est rejeté avec une minorité [illegible]. Parmi les nouveaux députés élus, [illegible] le baron Pinheiro, plus connu sous le nom [illegible] M. Xavier Ximenes, un grand favori du duc de Saldanha, et originaire de l'Amérique du Sud.

Le journal officiel de Milan publie un nouveau [illegible] portant une liste de soixante et douze [illegible] lombards dont les biens sont séquestrés.

On se rappelle les bruits mis en circulation par le *Times* au sujet d'une proposition que le gouvernement anglais aurait faite à l'Espagne. Il s'agissait d'introduire à Cuba le système des [illegible] et d'y abolir l'esclavage à l'expiration de trente années. L'ambassadeur anglais à Madrid, Lord Howden, écrivant à M. Corbin, de la Virginie, lui déclare qu'il n'y a rien de vrai dans cette histoire inventée par l'Union. M. [illegible] n'ont tendu jusqu'à présent qu'à décider le gouvernement espagnol à exécuter fidèlement le traité auquel il s'est engagé à supprimer la traite des noirs et à joindre dans ce but ses efforts à ceux de l'Angleterre, de la France et des États-Unis. Lord Howden ajoute qu'il a également demandé l'émancipation des esclaves importés dans l'île depuis 1820 contrairement au traité.

HAVANE.

L'ancien capitaine-général de Cuba, avant de céder ses fonctions au successeur que lui a donné la métropole, a adressé aux capitaines de partidos une circulaire dont nous ignorions jusqu'à ce moment l'existence et que les journaux du Nord ont été les premiers à publier. Dans cette circulaire, M. Cañedo déclare qu'il se trouve, aux États-Unis de nouveaux complots contre la paix de l'île et que l'administration démocratique les favorise ouvertement. Il croit donc devoir prendre les mesures nécessaires pour déjouer les plans des conspirateurs et répéter en même temps les tentatives révolutionnaires des créoles de la colonie.

Le capitaine-général ordonne en conséquence aux capitaines de partidos, dans le cas d'une invasion, de forcer les personnes soupçonnées de sympathies américaines ou de sa nature, ainsi que leurs biens, à la disposition du gouvernement. Si les expéditionnaires réussissent à débarquer sur les côtes de l'île, les capitaines de partidos enrôleront sous les drapeaux pour les Créoles, jeunes ou vieux, mariés ou non mariés, capables de porter les armes; il sera prélevé une contribution forcée sur les habitans qui refuseront de concourir volontairement aux frais de la guerre. Tous ceux qui résisteront à la loi ou qui refuseront d'obéir aux décrets du gouvernement seront fusillés.

Les Créoles inscrits sur la liste des suspects seront arrêtés aux premiers bruits d'invasion, et conduits à la maison du gouverneur, où ils devront signer une déclaration par laquelle ils s'engageront à concourir aux frais de la campagne. Le trésor ayant eu à faire des dépenses considérables pour maintenir l'ordre dans l'île, les capitaines de partidos sont autorisés, quand cette mesure deviendra nécessaire, de prélever sur les marchands espagnols résidant à Cuba, sous forme d'impôt forcé à 6 pour cent, une somme de $2,000,000 qui servira à acquitter les premiers frais de la guerre. Cependant, comme les Espagnols sont les seuls sujets loyaux de Sa Majesté, et qu'il serait injuste qu'ils fussent ruinés, il leur sera fourni en garantie de remboursement des billets souscrits par les plus riches Créoles.

Le capitaine-général recommande aussi aux autorités de surveiller strictement les Créoles, dès que l'île sera envahie, et même, s'il le faut pour intimider les séditieux, de passer par les armes les plus dangereux d'entre eux.

Cette circulaire extraordinaire porte la date du 29 octobre. Nous ne savons trop qu'en penser et nous serions tentés d'y voir une méchante plaisanterie si les journaux de New-York ne la publiaient comme un document sérieux apporté par l'*Empire City*. C'est la première fois que le capitaine général de Cuba parle avec une quasi entière franchise. Il admet que l'insurrection est à la veille d'éclater dans l'île et il recommande des mesures de rigueur qui touchent à la cruauté. Que signifie tout cela?

Le général Pezuela, qui remplace M. Cañedo, possède, dit-on, des pouvoirs dictatoriaux et que n'a encore exercés aucun de ses prédécesseurs. Allons, l'avenir nous réserve sans doute quelque chose de tragique de ce côté de l'Océan.

M. Gayarré nous a transmis un exemplaire de la brochure qu'il vient de publier sous ce titre : *Address of Charles Gayarré to the people of the State on the late frauds perpetrated at the election held on the 7th november 1853, in the city of New-Orleans*. C'est une piquante revue des fraudes commises à la dernière élection et un acte accablant d'accusation contre l'oligarchie locofoco qui s'est emparée du pouvoir dans notre ville et qui l'exerce despotiquement. Nous aurons occasion de revenir sur cette brochure de M. Gayarré.

CHEMIN DE FER DES OPELOUSAS.—La réunion nouvelle des actionnaires du chemin de fer des Opelousas aura lieu lundi, 16 janvier. Le rapport de la Direction sera ce jour-là soumis à l'assemblée.

On verra par un autre avis de l'ingénieur en chef, qu'il n'y aura de trains sur le chemin de fer que le mardi, le jeudi et le dimanche. Un convoi partira d'Alger ces jours-là à 8 heures du matin et un autre à 2 heures et demie de l'après-midi. Un train additionnel partira d'Alger le dimanche à 11 heures et demie.

BIJOUTERIE ET HORLOGERIE.—M. FOURRIER publie aujourd'hui dans nos colonnes une annonce sur laquelle nous croyons devoir appeler l'attention du public. Cet habile mécanicien vient de faire l'ouverture des articles d'horlogerie et de bijouterie qu'il a reçus par les derniers arrivages. Ces objets ont été fabriqués d'après ses ordres et sous son inspection durant son séjour en Europe et au Nord. *Pendules, montres*, horloges, lampes, candélabres, etc., tout ce que renferme dans ce genre le magnifique magasin de M. Fourrier est de choix.

JOUETS ET ARTICLES DE FANTAISIE.—On trouve chez Mme Lussan, No 102, rue Royale, près Conti, un riche assortiment d'objets de fantaisie, de costumes de bal, de broderies et de jouets d'enfant.

REMÈDES, PARFUMERIE, ETC.—La vaste pharmacie de M. SYME, Nos 91 et 93, rue du Canal, a un approvisionnement considérable de drogues et remèdes. Tout y est d'une grande pureté et la contrefaçon en est bannie. Nous en dirons autant pour les parfums. La vente s'y fait en gros et en détail. Voir aux avis.

VINS ET LIQUEURS.—Sewell T. Taylor, No 15, rue Royale, a constamment en magasin un assortiment de vins et liqueurs de choix. Ses vins de champagne viennent de la célèbre maison Jaquesson. Ses eaux de vie se recommandent par leur pureté et leur saveur.

THÉATRE D'ORLÉANS.—La reprise de *Charles VI* a lieu demain. Mmes Borghèse et Barton, MM. Lacroix, Lapierre et Génibrel s'y feront applaudir.

AMUSEMENTS

Ce soir mercredi, les divers spectacles de notre ville offrent des programmes irrésistibles :

Au Théâtre St Charles—*Ireland as it is*, drame.

Au Théâtre Placide—Les jeunes Batemans dans deux charmants ouvrages.

Au Cirque de Dan Rice—Grands exercices équestres.

HIPPODROME DE WELCH—Le propriétaire de cet Hippodrome, jugeant avec raison que l'amphithéâtre était placé dans un endroit trop éloigné du centre de la population, vient de l'établir dans la rue Baronne, entre Poydras et Hevia. Il y aura ce soir une grande représentation. Le pavillon est vaste et parfaitement éclairé.

FOIRE AU PROFIT DES ORPHELINS.

Du 9 au 14 janvier il sera tenu une foire au profit de l'asile des orphelins du 3e district. Les dames qui veulent tenir des tables sont priées de se réunir chez M. Amans, rue Bourbon, No 49, mardi 20 décembre, à midi.

CONGRÈS.

La seconde séance du Congrès n'offre rien de remarquable. La lecture du message terminée, des projets de lois ont été présentés dans l'une et l'autre Chambre.

INVASION DE LA BASSE-CALIFORNIE. — Une dépêche du ministre des États Unis, à Mexico, reçue le 6 de ce mois à Washington, confirme le bruit de l'invasion de la Basse Californie par des aventuriers américains.

CHRONIQUE LOCALE.

Premier District.

ARRESTATIONS—Le chef de la police a arrêté, à bord du bateau à vapeur *Magnolia*, Alexander Greenwood, qui est accusé d'avoir volé une montre en or. Le prévenu n'a pas témoigné le moindre étonnement lorsque l'agent lui a mis la main au collet.

Sophie Meyer, dite Clara Johnstone, a été arrêtée sous prévention de vagabondage. Sophie restera en prison jusqu'au 16, jour où le recorder se chargera de lui trouver un logement.

Th[illegible]rry, pour s'être porté à des voies de fait contre William Lawler. Les blessures de ce dernier sont tellement graves, que l'instruction de l'affaire a été renvoyée à ce matin.

Margaret Crow, pour avoir vendu des liqueurs sans avoir préalablement obtenu une licence des autorités. Elle a fourni un cautionnement de $500 pour répondre de sa comparution le 17 du courant.

CORRESPONDANCE DE L'ABEILLE.

Paris, 18 novembre 1853.

Messieurs,

Depuis quelques jours on est ici sans nouvelles précises du théâtre de la guerre. Le *Moniteur*, annonçant il y a quatre ou cinq jours le passage des Turcs à Turtukaï et le combat d'Oltenitza, dans lequel les Russes ont perdu non pas 1,200 hommes comme il l'annonçait alors, mais 3,000, comme nous le savons maintenant, le *Moniteur* ajoutait qu'une bataille décisive était attendue pour le lendemain ou le surlendemain. L'affaire d'Oltenitza avait eu lieu le 4 octobre; or, on croit que jusqu'au 11 aucune grande bataille n'avait eu lieu. Cependant la télégraphie privée annonce tous les jours de nouveaux avantages partiels des Turcs. Ainsi, après avoir passé d'abord le Danube à Widdin à l'extrémité ouest de leur ligne de défense, puis à Turtukaï et avoir repoussé les Russes qui avaient essayé de les rejeter dans le fleuve, il paraîtrait qu'ils ont également passé le fleuve à Giurgewo qu'ils ont incendié, et même pris, ajoutent quelques correspondances, et enfin, que le gros de l'armée de Chumla a été entré en Valachie par Silistria. Les ambassades turques de Paris et de Londres croient savoir que plus de 100,000 Osmanlis sont en ce moment sur la rive gauche du Danube.

Il circule en outre des bruits à la source desquels il est très difficile de remonter. Ainsi on a affirmé que Bucharest était tombé au pouvoir d'Omer Pacha. Le *Times* a reçu l'avis d'une commotion advenue par le général turc au prince Gortchakoff, d'avoir à évacuer les Principautés, sommation qui lui serait qu'un ridicule fanfaronnade, si elle n'était justifiée par un succès important. Quoiqu'il en soit, il paraît impossible que d'ici à peu de jours nous ne recevions pas d'importantes nouvelles.

En attendant les faits, la guerre de plume continue. Le Czar a répondu à la déclaration de guerre de la Porte par un manifeste qui est un chef-d'œuvre d'impudence, de mensonge et d'hypocrisie. Dans cette pièce, Nicolas a le courage de conseiller à la face de l'Europe qui connaît sa conduite, qu'il ne prend les armes que poussé à bout par les offenses et les insultes de la Turquie. Puis, pour couronner le tout par l'hypocrisie, cette fougueuse victime des duretés de la Turquie s'écrie avec le Roi-Prophète : *In te [illegible] speravi, non confundar in æternum*.

[illegible] de Nicolas aux Hospodars de Pétersbourg [illegible] ses chances de [illegible] l'Occident [illegible]

[illegible] M. de Nesselrode adressée aux agens russes à l'étranger, n'est guère que la reproduction de l'argumentation impériale. On y remarque cependant une phrase où il est dit en termes assez ambigus, qu'il dépend des puissances de concentrer ou d'étendre le conflit.

La grande préoccupation européenne est aujourd'hui de savoir ce que vont faire la France et l'Angleterre. Sur ce point, il paraît probable qu'il y a des pourparlers déterminés de concert par les deux puissances alliées, il n'est pas encore question d'actions immédiates; MM. de Kisseleff à Paris et M. de Brunnow à Londres peuvent avoir une situation difficile, mais ils ne s'en vont pas. Donc il n'y a encore rien d'irrévocable. On a remarqué toutefois que M. de Kisseleff invité ces jours-ci aux chasses de Fontainebleau, a cru qu'il de se trouver indisposé.

Quant à l'attitude des grandes puissances allemandes, voici ce qui paraît positif. Dans l'entrevue d'Olmutz, Nicolas ayant demandé à François-Joseph son concours dans l'affaire d'Orient, celui-ci aurait subordonné son adhésion à celle de la France. De là le voyage de Nicolas à Berlin. Là, il paraît que M. de Manteuffel aurait tenu bon contre toutes les séductions, et que grâce à son influence Frédéric-Guillaume se serait déterminé à observer une rigoureuse neutralité, qui aurait été décidée celle de l'Autriche. Depuis, j'ai reçu de la meilleure source, la nouvelle que la Prusse, particulièrement rivalité contre l'Autriche, partie par crainte de la Russie, partie enfin, pour complaire à l'Angleterre, aurait pris une attitude telle que la Russie n'aurait plus dégarnir la Pologne. Ce qui paraît confirmer ce renseignement, c'est qu'en effet le maréchal Paskewitch reste à Varsovie et ne prend pas le commandement des armées du midi.

Enfin, pour épuiser tout ce qui est relatif à la politique étrangère, on parle de M. de Fiquelmont comme devant prendre, à Vienne, le portefeuille des affaires étrangères qui serait retiré au comte Buol. M. de Fiquelmont, auteur d'un livre contre l'Angleterre et lord Palmerston, étant un partisan déclaré de la Russie, ce fait aurait un caractère extrêmement significatif.

Ici, en attendant les affaires sérieuses, la cour est tout entière aux plaisirs. Après les chasses de Compiègne, voici venir les chasses de Fontainebleau. A Compiègne, on avait chassé en habit à la Louis XV; à Fontainebleau on chassera en habit à la Louis XIV. Espérons qu'aucune rafale venue d'Orient, ne dérangera les perruques renouvelées du grand roi. Enfin le sacre revient sur l'eau. Un journal d'art donne une description complète de la voiture qui servira dans cette occasion, et qui est, à ce qu'il paraît, un véritable monument. Seulement tous ces plaisirs, toutes ces cérémonies, fort amusantes peut-être pour ceux qui les donnent, coûtent et coûteront beaucoup d'argent. Le pain, les loyers, la viande, toutes les denrées alimentaires sont à des prix exorbitants. L'hiver va bientôt arriver les travaux. La politique déteint à son tour sur les affaires; l'encaisse de la Banque diminue rapidement; l'avenir apparaît sous des couleurs tout au moins sérieuses, et il aurait été peut-être plus sage et de meilleur goût de ne pas faire contraster les dissipations de la cour avec les souffrances populaires et les légitimes préoccupations de l'esprit public.

Le clergé continue à se montrer aussi intolérant que de coutume. Un protestant de la commune de Chelles avait été enterré dans le cimetière. Au bout de quelques semaines, il est exhumé furtivement la nuit et enterré dans la partie du cimetière consacrée aux suppliciés et aux enfans morts sans baptême. Un chanoine de Noyon vient en grande pompe rebénir le cimetière profané par la souillure protestante, et l'on a l'imprudence de préconiser à la famille du défunt un mémoire des frais occasionnés par cette outrageante exhumation. Le consistoire de Paris est saisi de l'affaire et a porté sa plainte au ministre de l'instruction publique. Faisons l'approche du sacre et le besoin qu'on a du clergé ne pas nuire à la cause de la justice!

Le jury a prononcé hier son verdict dans l'affaire de l'hippodrome et de l'Opéra-Comique. Sept accusés, entr'autres Bratiano, ont été renvoyés absous. Les autres sont condamnés à la déportation, au bannissement, à la prison. On a remarqué parmi les plaidoiries prononcées à cette occasion, celle de MM. Jules Favre et Martin (de Strasbourg), tous deux ont su envelopper avec des formes irréprochables de prudence, des vérités acerbes et qui tombaient à plomb sur le gouvernement et sur la magistrature qui jouit depuis quelques années, le rôle plus politique que judiciaire. M. Martin (de Strasbourg) a su introduire avec infiniment d'habileté la citation d'un passage de M. Guizot où il est dit que l'envahissement de la justice par la politique était un signe certain de la présence du despotisme et de l'approche des révolutions. Cette vérité si opportune émanant d'une autorité si peu suspecte, a produit une vive sensation.

Nous apprenons avec regret que M. Goudchaux qui depuis deux ans avait déployé une activité infatigable à recueillir et à distribuer des secours aux réfugiés et à leurs familles, est trouvé en ce moment par la police judiciaire. On pourra lui susciter des désagréments; on ne le trouvera pas en faute.

K....

AFFAIRES D'ORIENT.

On écrit de Constantinople que le Sultan s'est rendu en grande pompe à la Porte le 21 octobre et qu'il a déclaré solennellement au conseil extraordinaire, convoqué à cet effet, son intention de se transporter à Andrinople dès les premiers jours du printemps, afin d'être plus rapproché du théâtre de la guerre, et plus à portée d'en suivre toutes les opérations. Voici la traduction du *Hatti Oumayoun* qui a été lu au conseil.

«Mon fidèle vézir,

«Je ne puis assez me louer du zèle et de l'enthousiasme de mes troupes, ainsi que du dévouement et de la fidélité que tous mes fonctionnaires et mes sujets en général n'ont cessé de me témoigner à l'occasion des préparatifs qui ont eu lieu depuis le jour où il a été établi de voir aboutir à la guerre le différend survenu entre notre gouvernement impérial et la Russie à propos de la gravité.

«L'état de guerre étant aujourd'hui un fait certain, je ne doute nullement que chacun ne prête à l'avenir son concours avec plus d'empressement et ne remplisse son devoir.

«La véritable cause de cette guerre ne consistant que dans la louable résolution de préserver les droits sacrés et l'indépendance de mon Empire, appuyé sur la toute-puissance du Très-Haut et invoquant l'esprit saint de notre prophète, j'ai décidé de me trouver, avec l'aide de Dieu, présent à l'exécution d'un pareil devoir, dans les premiers jours du printemps. Par conséquent il est opportun de pourvoir dès à présent aux préparatifs que mon cortège impérial exige, et comme mon quartier général sera d'abord fixé à Andrinople, il est important que tout ce qui est nécessaire aux hommes qui seront sous mon commandement y soit préparé d'avance.

«Tu dois donc, de concert avec tous mes administrateurs, t'empresser de mettre à exécution toutes les mesures convenables.

«Que le très-Haut, par respect pour son saint Prophète, rende en toutes circonstances notre empire victorieux, et que tous ceux qui concourront au succès de cette tâche puissent obtenir le bonheur dans ce monde ainsi que dans l'autre.

«18 moharrem 1270—21 octobre 1853.»

On lit dans le *Wanderer* :

«Jusqu'à la date du 9, aucun événement grave n'était survenu sur les rives du Danube.

«On écrit de Bucharest, en date du 5 courant, ce qui suit :

«Des voyageurs partis de Giurgewo, le 5 dans la nuit, ont apporté la nouvelle que la veille, dans l'après-midi, un combat s'était engagé entre les Russes et les Turcs, et que la canonnade avait duré toute la nuit.

«Les habitans de Giurgewo sont sortis de la ville et ont campé dans les champs. Plusieurs maisons ont été incendiées. On assure même que les Turcs ont pris position sur la rive gauche et que dans les rues de Giurgewo on combat à ce lieu. L'agent consulaire d'Autriche est arrivé de Giurgewo à Bucharest par diligence. Il est singulier qu'aucun bulletin n'ait été publié.

«Le prince Gortchakoff est parti ce matin pour le théâtre de la guerre. On a amené, dit-on, des blessés dans les hôpitaux.»

La *Correspondance autrichienne* publie, dans son numéro du 14, le bulletin suivant du théâtre de la guerre, d'après une dépêche télégraphique de Bucharest en date du 9 :

«Depuis quelques heures on entend gronder le canon, mais on ignore si c'est du côté de Giurgewo ou d'Oltenitza. Tous les postons russes ont été transportés aujourd'hui de Kolentina à Giurgewo. Les Russes au nombre de 7 à 8,000 hommes, ont pris position sur un point élevé près de Pratenschti, à deux heures de Giurgewo.

«Le quartier général des Russes se trouvait le 9 à Budeschti, à quatre lieues de Bucharest, dans la direction d'Oltenitza. C'est là qu'on transportera demain la chancellerie diplomatique.

«Les Turcs qui ont franchi le Danube près d'Oltenitza sont au nombre de 17,000 hommes d'infanterie, 3,000 *bachi-bozouk*, irréguliers, et 4,000 artilleurs. C'est le général Prim qui commande, dit-on, cette avant-garde, en attendant l'arrivée du général Klapka, ancien chef de l'insurrection hongroise en 1848.

«D'après des correspondances particulières, les Turcs auraient été chassés par le général Dannenberg de l'île qu'ils avaient occupée en face de Giurgewo.

«Le corps turc, campé près de Calafat serait de 24,000 hommes; il est placé sous le commandement d'Ismaïl Pacha. De leur côté, les Russes ont concentré à Budeschti 35,000 hommes. On attendait à Bucharest le général Budberg.»

D'après une correspondance de Vienne du 14, ce général serait désigné pour remplir par *intérim* les fonctions de gouverneur général des Principautés danubiennes, en ce qui concerne leur administration.

D'autre part, on lit dans la *Correspondance prussienne* :

«On a reçu à Berlin une dépêche télégraphique avec des nouvelles de Bucharest du 10, d'après lesquelles il paraissait probable qu'une grande bataille avait été livrée ou jour-là entre Bucharest et Oltenitza. Le résultat était encore inconnu au départ de la dépêche. Omer Pacha serait trouvé à Oltenitza en face du prince Gortchakoff, qui avait son quartier général à Budeschti à deux milles et demie d'Oltenitza. La dépêche ne dit pas le lieu de la rencontre; mais il est probable qu'elle aura eu lieu autour de la position turque à Oltenitza. Oltenitza et Budeschti sont sur la rive gauche de l'Argis dans lequel le Dimbovitza [illegible] Bucharest [illegible] la première localité.»

Le *Sun* publie la dépêche suivante de Vienne [illegible]:

«Les Turcs ont déjà passé Bucharest, qui est en flammes en trois endroits. Les Russes se retirent sur Cronstadt, Transylvanie. 12,000 Turcs ont été envoyés pour leur couper le passage à travers le principauté de Servie. Le gouvernement autrichien a ordonné à un corps d'armée de se concentrer sur le champ dans la Croatie.»

Une dépêche télégraphique, datée de Vienne, [illegible] annonce que les Circassiens se sont emparés de [illegible] reste militaire qui [illegible].

La *Gazette de Cologne* annonce que l'amiral Dundas a [illegible] l'ordre de s'opposer avec la flotte anglaise [illegible]

—La *Gazette de Breslau* [illegible] que l'Empereur a fait commencer des travaux [illegible] qui ont lieu chaque année pendant l'automne [illegible] avec laquelle les troupes en sont [illegible]

On n'attendait plus que des troupes fussent jusqu'à présent dirigées du Nord vers le Sud.

L'Empereur avait ordonné la construction de trois grands vapeurs de guerre de 84 canons sur la Baltique. Les machines de la force de 800 chevaux seront fournies par les fabriques anglaises.

—Le marquis de Castelbajac, attaché à la légation française à Saint-Pétersbourg, a traversé Berlin le 15 novembre avec des dépêches. La *Gazette de Cologne* annonce que d'importantes dépêches sont également arrivées de Paris à Berlin, concernant l'attention de l'empereur Napoléon en avant.

—Nous avons, dit la *Correspondance prussienne*, des nouvelles de Galatz du 8, d'après lesquelles les Russes se proposaient de fortifier cette place et avaient déjà commencé à y établir des batteries. Le général Luders avait inspecté la garnison le 29 octobre, et était parti ensuite pour Ibraïla, entre Galatz et Ibraïla, d'où des troupes étaient en marche pour renforcer la garnison de Galatz.

—La *Gazette de Cologne* annonce, de Malte, le 7 novembre, que le 3 novembre un grand nombre d'officiers hongrois, parmi lesquels le général Klapka, sont arrivés dans cette île, venant de Marseille et se rendant à Constantinople.

—Le *Lloyd* annonce que tous les Russes ont été expulsés de Belgrade. La même mesure aurait été prise dans les autres forteresses serbes.

—On écrit de Vienne, le 13 novembre, à la *Gazette du Weser* :

«Ces jours ci le prince Gortchakoff a reçu de Saint-Pétersbourg l'ordre de quitter son attitude purement défensive et d'ouvrir la guerre et de la pousser activement.

«Lord Redcliffe avait demandé au lord Haut commissaire des îles Ioniennes d'envoyer à bord de la flotte toutes les troupes disponibles.

«Une dépêche télégraphique, reçue le 12 au soir à Vienne, annonce, dit la *Correspondance autrichienne*, que le prince Gortchakoff a établi son quartier général à Oltenitza. Les Turcs continuent à tirer des renforts considérables de Tourtoukaï.»

CAUSERIES PARISIENNES.

Paris, 17 novembre.

Pour sortir un peu de la sempiternelle question de Russie, il faut que je vous rapporte deux petits faits qui, sans avoir grande importance, demandent pourtant à être connus. Il a beaucoup été question, il y a un mois, du vin de Champagne qu'on consomme dans l'empire moscovite et des appointements impériaux qu'un théâtre de la capitale donne à Mlle Rachel pour six mois de congé. Ces jours derniers, vous avez pu lire une lettre par laquelle Alexandre Batta, répondant à une assertion erronée de M. Eugène Pelletan, proteste de l'accueil favorable et des égards dont les artistes français sont l'objet à Saint-Pétersbourg. Or, voici qu'un grand artiste russe, ne faisant pour ainsi dire défaut, demande à nos littérateurs des manuscrits qu'on imprimera dans la ville de Pierre le Grand et de Catherine II. Il va sans dire qu'on parle de rémunérations éclatantes. «Nous autres barbares, dit ce grand seigneur à nos écrivains, nous sommes très friands de littérature française quand elle n'est ni politique ni saliée d'immoralité; donnez-moi des romans chastes, et je vous promets qu'ils seront feuilletés par les doigts les plus illustres de l'Europe.» Comment résister à de pareilles prières?

L'autre fait s'est passé sous mes yeux. Sur le boulevard des Italiens, près de l'Opéra-Comique, il y a, comme vous le savez peut-être, un grand marchand d'images. On voit chez lui des lithographies et des gravures qui retracent les traits de tous les princes et de tous les grands personnages du moment. Or, depuis que M. le général Baraguay d'Hilliers a été investi de la grande et délicate mission dont le regard de toute l'Europe s'est déjà tant occupé, son portrait a été affiché à cette imagerie où il y excite naturellement la curiosité de tous les passans.— Mardi [illegible] au moment la chute du jour, de ces [illegible] comme Sainte Foix et Mercier rapportent qu'il y en a toujours eu, tira de sa poche un crayon et écrivit à la hâte ces mots au bas du portrait : «Est-ce la paix? Est-ce la guerre?» Réponde! Vous sentez que la foule devint promptement fort épaisse en cet endroit; mais le marchand eut bien vite fin ce rassemblement en enlevant l'image, qu'il remplaça, du reste, par une autre. De cette façon sortait presque unanime de mot : «C'est la paix.»

Quoique Paris ne se soit pas encore ému d'une manière bien sérieuse des conséquences que pourrait avoir le différend turco-russe, le commerce de luxe commence cependant à ressentir les effets de ce regrettable conflit. Le froid étant venu, on ne danse, malgré ne danse que pas d'aussi bon cœur que de coutume. A tout prendre, les soirées ont une physionomie moins animée, et les poltrons, toujours très nombreux dans les régions élevées du haut ordre social, manifestent le désir de faire des économies. On achète un peu moins de bouquets, on fait servir les gants blancs deux fois,—ce qui est à bon droit un double crime aux yeux des femmes. Celles-ci s'en plaignent tout haut et font remonter ce malheur de la situation aux lenteurs de la diplomatie. Dans un salon du faubourg Saint-Honoré, où il se trouvait des attachés d'ambassade et des gens de marque, la jolie marquise D.... S.... interpellait nominativement les personnages politiques et elle leur disait : «Ah! Messieurs, s'il y avait eu à la conférence de Vienne que des femmes, le conflit serait dénoué, et l'Europe danserait un peu cet hiver.»

Tout frivole qu'il puisse paraître, ce mot renferme à la fois une critique et une leçon. Que ceux qui ont des oreilles pour écouter l'entendent donc!

Un autre mot, né de la même question, mérite aussi, je crois, d'être rapporté. Celui-là est attribué à un sénateur qui persiste à ne pas croire à la guerre, bien qu'on se soit déjà battu, qu'on se batte peut être encore à l'heure qu'il est, et qu'on doive probablement se battre demain. Les raisons sur lesquelles cet homme d'État se fonde pour penser que la paix triomphera avant peu sont d'une nature étrange. «Le bon sens, dit-il, ne sait pas qu'on ait quelque chose de sa fortune dans l'ardeur de ses vues. Il y a trois hommes en Europe qui aiment à donner soufflets à la paix, et qui sont toujours prêts à [illegible] : Ledru-Rollin, Mazzini et Kossuth.» Il est sort pas de là.

Robespierre, et vous verrez que ce n'est déjà pas tant dénué de bon sens.

Le *Mousquetaire*, journal de M. Alexandre Dumas, vient de faire son apparition. A vous parler franchement, et, en dépit des sympathies nombreuses que la personne de l'auteur inspire aux gens de lettres, cette feuille n'a produit qu'un succès médiocre. Il y a même, beaucoup ont parié que le *Mousquetaire* ne vivrait pas.—On cite aussi une boutade qui ne doit pas être perdue. Vous savez que dans ce *spécimen*, M. Alexandre Dumas annonce qu'il publiera en quinze volumes ses *Mémoires* sous ce titre : «Cinquante volumes, aurait dit M. Méry, mais c'est vingt-cinq bouteilles d'encre qu'il prétend faire avaler à tout le monde.»

Je vous annoncerai avec plaisir qu'un mieux très sensible vient de se déclarer dans la santé de M. Lamartine. On prescrit toujours à l'illustre malade l'abstention absolue de tout travail littéraire. Ceux qui veillent le poète comptent sur une prompte et heureuse convalescence.

On vient de m'apprendre que le huitième et dernier volume de l'*Histoire des Deux Restaurations*, par M. Achille de Vaulabelle, ancien ministre de l'instruction publique sous la République, vient d'être mis sous presse. Ce livre renfermera tout ce qui s'est passé de considérable de 1826 à 1830. C'est un ouvrage impartial et bien écrit.

De tous côtés, on demande s'il sera bientôt donné suite aux *Mémoires d'un Bourgeois de Paris*, par le docteur L. Véron; mais j'ai oui dire et je répète,—sans rien garantir,—que le second volume ne doit paraître que le 1er janvier. Il est question aussi d'un second opuscule que M. Victor Hennequin livrerait à la publicité. Ce serait une réplique à la critique, qui s'est montrée peu favorable au livre intitulé : *Sauvons le genre humain*.—M. Victor Hennequin y expliquerait surabondamment la physionomie que devra avoir la presse au temps du phalanstère. Il paraît que, suivant Charles Fourier, on devra débiter les articles de fonds et les *faits divers* comme on le fait pour les tragédies ou pour les œuvres dramatiques, en pleine théâtre.

On vient de procéder à la répétition générale de la nouvelle pièce que M. Alexandre Dumas fils a portée au Gymnase, et pour laquelle le ministère a levé les obstacles de l'an passé. Vous savez que cette comédie est intitulée *la Dame aux perles*, en opposition à *la Dame aux camélias*. On la nomme aussi *la Dame du Lis* du nom de l'héroïne. Ceux qui l'ont vue en disent merveille. Les loges de la première représentation se vendent jusqu'à cent francs chacune.

On assure que les affaires ne vont pas. C'est possible; et cependant voici ce dont j'ai été témoin ce matin. On a adjugé en sept lots les terrains du boulevard où était placé le ministère des affaires étrangères. Le premier lot contenant 600 mètres de terrain a été adjugé pour 619,000 francs, ce qui avec les frais porte le prix du mètre à 1,250 fr. ou la toise à 4,950 fr. ceci prouve que la guerre n'effraye guère les spéculateurs et qu'ils ne prennent pas la question d'Orient au sérieux.

Il y a eu la semaine dernière un dîner chez un haut personnage. Beaucoup de généraux étaient invités ainsi qu'un officier supérieur français qui arrive de la Moldavie. Vous devinez qu'il a été entouré et fort interrogé. Voici le résumé de ses opinions :

Il est impossible de dire exactement quel est l'effectif des Russes, car il règne dans leurs mouvements un grand mystère. Il est certain, cependant, qu'ils attendent des renforts considérables. Le service des vivres et des approvisionnements de toute sorte est fort mal fait, et pour un officier français habitué à l'exactitude de notre intendance militaire, il a été chose singulière que de voir comment se font les distributions. La cavalerie est superbe. L'artillerie très-bien montée. L'infanterie faible et manque surtout d'élan. Beaucoup de soldats seraient fort disposés à déserter. Dans l'armée turque, les choses ne vont pas beaucoup mieux. On manque des choses les plus essentielles. Ainsi cet officier aurait vu des corps de réguliers venus du fond de l'Asie et qui n'ont d'autre vêtement que des capotes de mauvaise toile. Lorsque les rigueurs de l'hiver commenceront et, dans le pays, elles sévissent tout à coup, il est fort à craindre que ces malheureux ne soient victimes d'un climat auquel ils ne sont pas accoutumés. «Tel est le langage qui aurait été tenu chez le prince.... qui a écouté tous ces détails avec un vif intérêt.

On a vu dans le *Moniteur* qu'aucun solennité n'a signalé à Fontainebleau la fête de l'Impératrice qui échéait *hier* 15. Il y eu seulement un petit concert. Le soir, après le concert, tous les ministres ont dîné à Fontainebleau. L'Empereur paraissait avoir oublié tous les soucis de la politique, que n'alimentait de reste aucune nouvelle. Plusieurs ministres sont revenus aujourd'hui à Paris.

Malgré de sinistres prévisions, il est de plus en plus positif qu'il n'y a pas de préparatifs extraordinaires pour augmenter l'effectif de l'armée. [illegible]

On a envoyé, dit-on, au Conseil d'État un projet de décret pour la concession par l'État à la ville de Marseille des terrains de l'ancien Lazaret; [illegible]

—La [illegible] la date du [illegible] que l'Empereur à [illegible]

Le prince Napoléon est parti pour Bruxelles; le mariage de cette Altesse Impériale avec une princesse Hohenzollern-Sigmaringen se confirme.

La costume de [illegible] pour la chasse est complété par les dames qui ont la botte.

M. le cardinal de Bonald, archevêque de Lyon, vient de publier un mandement portant condamnation de l'ouvrage intitulé : *Du Droit de pouvoir ecclésiastique dans l'Église de Jésus-Christ; Lettres à M. le marquis de Regnon, [illegible]* par M. l'abbé J.-H.-R. Prompsault. Paris, 1853.

Le *Revue des Beaux-Arts* annonce que M. Horace Vernet paraît avoir complètement abandonné son projet de retraite en Algérie. A peine de retour à Paris, l'illustre maître a été mandé chez l'Empereur et a entendu de l'Empereur de décider notre M. M. au palais de Saint-Cloud, où l'on s'est occupé pour entretenir du Czar, que M. Horace Vernet connaît beaucoup. Il est maintenant à espérer que le grand artiste ne quittera plus Paris, même pour Saint-Pétersbourg.

—L'Empereur et l'Impératrice, accompagnés de Mme la duchesse de Bassano, de Mme la comtesse Tascher de la Pagerie et de M. le duc de Bassano, de M. le général de Montebello, ont honoré de leur visite le [illegible] [illegible] Leurs Majestés ont assisté à l'épreuve d'une machine électro-magnétique, inventée par M. Shepard, pour extraire du gaz hydrogène de l'eau [illegible] expérience, à laquelle assistaient aussi le comte Cowley et le ministre d'État, a eu un plein succès. [illegible] Leurs Majestés ont suivi ces opérations avec intérêt, et se sont retirées après avoir félicité M. Shepard.

Messieurs les rédacteurs de l'*Abeille*,

Dans votre journal d'hier matin, je lis un compte-rendu de la séance du Conseil des Aldermen [illegible]

Votre serviteur,
CLÉMENT RAMOS,
Recorder 2nd district.

Je certifie par ces présentes que M. Clément Ramos, recorder du 2d district, a [illegible] jusqu'à ce jour, dans sa capacité officielle, [illegible]
Nouvelle-Orléans, ce 8 décembre 1853.
G. DE BOYS, contrôleur.
14 déc   J. A. DUREL, assistant trésorier.

(Communiqué.)

Messieurs les Éditeurs,

Le *Delta*, dans sa chronique locale de ce matin, dit que le jury chargé de s'enquérir des causes de la déplorable mort de M. Francis Duncan, l'a attribuée à la criminelle négligence du capitaine Magurin [illegible]

Recevez, messieurs, l'expression de ma considération distinguée.

Nlle-Orléans, 13 décembre.
P. AUDOUT.

☞ Les Pilules de Holman sont recommandées [illegible]

Cambridge, Ohio, janvier 1851.
MM. J. Kidd & Co.—Nous avons vendu [illegible]
OUIRE & CLARK.
14 déc—4.   SOUVILLE MEAD, 111, rue de Chartres.

Soulagez les Malades.

☞ Les femmes du [illegible] Amers Allemands de Hoofland, préparés par le Dr. C. M. Jackson [illegible]
A vendre par   J. WRIGHT & CO.
14déc—12.   151, rue de Chartres.

REVALENTA ARABICA,
De Barry Du Barry & Cie., à Londres.

Certificat du célèbre docteur Rodolph Wurzer.

Bonn, 19 juillet 1852.

Cette farine, légère et agréable [illegible]

Seul Dépôt pour l'État de la Louisiane, chez
F. F. DUCONGÉ,
No 29, rue de Chartres, N. O.
Et chez   J. GERMAIN,
No 137, rue Royale.

N. B.—Cette Farine convient [illegible]

Décédée hier matin, dame MARGUERITE PARISIEN, à l'âge de 33 ans. Les amis et connaissances de la famille, et ceux de Coutra & Dumas, sont invités à assister à ses funérailles, qui auront lieu cette après-midi à 3 heures précises. Le convoi partira de sa dernière demeure, rue des Grands Hommes, entre Histoire et Bagatelle, No 13.

De la part de ses enfans.

ÉGLISE ST-LOUIS.

AVIS est par le présent donné que jeudi, 22 décembre courant, à 11 heures, à l'Église St-Louis, il sera procédé par J. A. Bonnaval, encanteur, à l'adjudication des Bancs de la dite Église [illegible]
JOSEPH GUILLOT,
12déc   Trésorier

A LOUER—Maison et Magasin, encoignure Conti et Chartres. [illegible]
FRED. DUBRIVE,
12déc—20   56, Passage de la Bourse.

M. DE GOER & RIFFLARD,

OFFRENT à vendre en débarquement du navire Heidelberg, du Havre :
4 balles cotonnades françaises, nouvelles.
3 caisses [illegible]
1 caisse gros de Rhin grande largeur.   14 déc

CONSULAT DE FRANCE.

LES personnes dont les noms suivent sont invitées à se présenter au consulat de France, rue Royale No 108, pour y donner leurs signalements et produire leurs certificats d'immatriculation [illegible] :
MM. Pierre Costes,
A. Capillou,
François Varaldy,
A. Maisonnier,
Jean-Jacques Colomb,
Raymond Curtic,
V. L. A. Duboury,
Jean-Paul Bergé,
J. P. Moitha,
Jean-Bernard Courst,
Jean-Pierre Lians,
Henri Chaberman,
Antoine Giraud.   14 déc—1

EN VENTE
A LA LIBRAIRIE DE A. PAYA & Co.,
LES MAGNES D'AFRIQUE,
ou
Histoire de la Transportation de Décembre,
PAR RIBEYROLLES.
14 déc—6 f   Prix : 75 cents.

MAISONS A LOUER.
DANS LA RUE ST-CHARLES

LA maison connue sous le nom de : "Tremont House," située près du théâtre St-Charles, ayant été réparée en entier et peinte à neuf. Cette maison convient parfaitement pour un boarding-house ou un hôtel.

DANS LA RUE DE CHARTRES.

Le magasin, No 22, pouvant convenir à toute espèce de commerce, marchandises sèches, articles de fantaisie, modes, nouveautés, etc.

SUR LA PLACE JACKSON.

L'appartement No 5, Maisons Pontalba, rue St-Pierre.

Les appartements Nos 5, 6, 7 et 8, maisons Pontalba, rue Ste-Anne.

Le séjour de la place Jackson est le plus agréable et le plus sain de la ville. La vue est magnifique.

AU MARCHÉ POYDRAS.

La maison et le magasin, No 3, "Globe Row."

Aussi :

Un appartement, No 22, rue Conti.
Deux appartements, Nos 29 et 31, rue Jackson, entre Royale et Villeré.
Une maison à deux étages, rue Gravier, No 217.
[illegible]

Chambres et bureaux à louer à la Bourse.
S'adresser à   EUG. SOUCHERAN & Co,
14déc   17 et 19 St-Louis.

LIQUEURS DU PAYS.—30 barils eau-de-vie N. Y. [illegible]
BERNARD TURPIN,
14déc—20   28, rue Vieille Levée.

SAVON DE MARSEILLE [illegible] à vendre par
BERNARD TURPIN,
14déc—20   [illegible] Vieille Levée.

PAPIER DE PAILLE—[illegible] à vendre par
BERNARD TURPIN,
14déc—20   28, Vieille Levée.

M. DE GOER & RIFFLARD,
12, Rue de la Bourse.

OFFRENT à vendre à des conditions libérales, leur stock de MARCHANDISES SÈCHES [illegible]

CHARLES LEVY, Pelletier de Paris, arrive [illegible]

CHARLES LEVY [illegible] rue de Chartres, 82.

Huiles et Vinaigres.

RHUM en bouteilles [illegible]
PAUL JUGE FILS & Co
27, rue St-Louis.

EAU DE VIE [illegible]
PAUL JUGE FILS & Co.
27, rue St-Louis.

HUILE D'OLIVES [illegible]
PAUL JUGE FILS & Co.
27, rue St-Louis.

DAMEJEANNES—[illegible]
PAUL JUGE FILS & Co.
27, rue St-Louis.

A VENDRE de Bordeaux par le navire Claborne [illegible]
LABATA, GANDOLFO & Co.,
9 et 10, rue Jefferson.

HERMANENS! PRODUITS CHIMIQUES! PARFUMERIE.

[illegible]

MAILLIS & SON,
No 134, rue du Magasin.
Importateurs de Vins, Eau de vie, Liqueurs, et marchandises de Ligueur du pays.

VINS DE MADÈRE—[illegible]
MAILLOT & SON.

VINS DE CHAMPAGNE—[illegible]
J. S. PREAUX & Co.

Soyez noir—Eau de cerise.

[illegible]
J. B. DEBREY, Chartres.

GEO. GOTTSCHALK,
COURTIER D'ACTIONS, DE BILLETS ET DE PROPRIÉTÉS FONCIÈRES.

[illegible]

A VENDRE par Geo. GOTTSCHALK [illegible]

RECUS de taux de change du Bureau des Obligations [illegible]
Geo. GOTTSCHALK,
No 86, rue de la Commune.

VINS rouge et blanc—[illegible]
A vendre au débarquement [illegible]
B. TALAMON,
193 rue Royale.

EAU DE VIE [illegible]
B TALAMON,
193 rue Royale.

VINS de Muscat—[illegible]
B TALAMON, 193, rue Royale.

Voiture de chasse à vendre.

UNE JOLIE VOITURE DE CHASSE [illegible]
ANT. GIRAUD,
12 déc   24, Vieille Levée.

INCESSAMMENT attendu du Havre, par le navire Elie : [illegible]
ANT. GIRAUD,
14 déc   24, Vieille Levée.

A VENDRE par l'Aisne, du Havre : [illegible]
ANT. GIRAUD,
13 déc   24, Vieille Levée.

EN magasin—60 barriques vin rouge Bordeaux.
20 barriques vin rouge Bergerac.
25 barils vin blanc Haut Sauterne.
[illegible] caisses vermouth La Rally.
150 do do Turin.
100 paniers huile Plagniol.
100 caisses do do.
100 do vin muscat Frontignan.
[illegible] do [illegible]
A vendre par   ANT. GIRAUD,
13 déc   24, Vieille Levée.

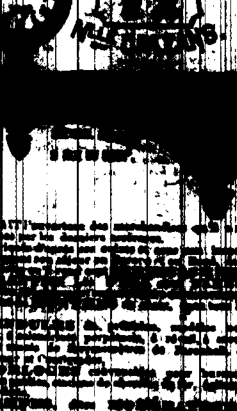

A FAIT l'ouverture des marchandises qu'il a reçues par les derniers arrivages.
[illegible]
PENDULES de [illegible]
HORLOGERIE [illegible]
LAMPES [illegible]

FROST & Co.,

[illegible] OUVERT UN [illegible] CHAPEAUX [illegible]

NOUVELLE MAISON DE COMMERCE.

J. G. PEPPARD & Co.

OUVERT [illegible]
J. G. PEPPARD & Co.

Changement de domicile.

LE Dr Cus DELERY a transféré son domicile rue de Bourgogne, 182, entre Canal et Bienville.

AVIS.

[illegible]

CONSULAT DE FRANCE.

SONT invités à se présenter [illegible] au consulat [illegible] :

[illegible] les personnes [illegible] importeurs de [illegible]

A S. B. E. M.—MM. les libraires, importeurs de [illegible]

A S. B. E. M.—MM. les horlogers, importeurs de [illegible]

A S. B. E. M.—MM. les importeurs d'articles de Paris [illegible]

A S. B. E. M.—MM. les importeurs de marchandises sèches (Dry goods).

MM. les importateurs qui, par erreur ou par oubli, n'ont pas reçu la circulaire du 23 novembre dernier, [illegible]
15 déc

Grand Chemin de Fer de la Nlle-Orléans et de l'Ouest.

Nouvelle-Orléans, 12 décembre 1853.

LE train [illegible] les jeudi, dimanche [illegible]
JAMES GIBBES,
12 déc—6   Ingénieur en chef

AVIS

[illegible] Bureau du Grand Chemin de Fer [illegible]

COMPORMÉMENT à la Charte de cette Compagnie [illegible]
DENIS F. FLANDERS, Secrétaire.

Jeunes et articles de fantaisie.
Mme LUSSAN,

Rue Royale, No 102, près l'encoignure Conti,

PRÉVIENT sa clientèle et le public en général qu'elle vient de recevoir un joli assortiment de [illegible]

Costumes pour bals parés, &c.

Mme Lussan prévient sa nombreuse clientèle [illegible]

Bureau de [illegible]

[illegible]
DENIS F. FLANDERS,
6déc—6 som.   Secrétaire.

Eaux de vie pour les amis de la Bonnance.

VINGT [illegible] Cognac, Bordeaux, [illegible]
THOMAS PINET & Co.

VINS [illegible]
THOMAS PINET & Co.

CHARLES COOPER, de Bordeaux [illegible]
THOMAS PINET & Co.

A VENDRE par le navire [illegible]
THOMAS PINET & Co.

A VENDRE par le navire Lyon, du Havre [illegible]
THOMAS PINET & Co.

VIN DE CHAMPAGNE—[illegible]
E. DESHAMPS, 27, Conti.

VIN rouge [illegible]
E. DESHAMPS, 27, Conti.

EN magasin et à vendre par le soussigné : [illegible]

AVIS.

J'AI l'honneur de prévenir mes amis et le public [illegible]
Nouvelle-Orléans, 1 décembre 1853.
1 déc—15   VINCENT AICARD, 44, Vieille Levée.

[illegible]
E. F. MIOTON,
F. MALOCHEE.

J. BARRERE,

60, rue de Chartres, en face l'Hôtel Pryor de Chartres.

A l'honneur d'informer [illegible]

Gants Jouvin à $1

Gants, [illegible] JOUVIN [illegible]

J. C. DENIS,
Négociant-Commissionnaire,
RUE SECONDE, No 73,
Saint-Louis (Mo.)

SOLLICITE respectueusement des consignations [illegible]

DÉPOT DE VINS.
22, Rue de Chartres.

VIENNENT d'être reçus [illegible]
A. GOURNAY & CO

G. LAVIE,
No 5, rue St-Charles, entre Canal et Commune.

A reçu par les derniers [illegible]

Articles pour hommes.	Articles de luxe et de fantaisie.
[illegible]	[illegible]

Etrennes de fantaisie, porcelaine et une grande variété d'articles nouveaux.
24 nov

P. & E. REILLY & Co.,
ENCOIGNURE ROYALE & CANAL.

VIENNENT de recevoir un nouvel envoi de nouveautés de saison, qu'ils offrent en vente à des prix réduits :

PERSIENNES [illegible] de 18 à 25 cts.
CACHEMIRES d'Écosse toutes nuances à $1.
CACHEMIRES écossais.
VALENCIAS   do
SOIE [illegible]
[illegible]
P. & E. REILLY & Co,
Encoignure Royale et Canal.

M. LANTEN,
Marchand de Paris,
Rue de Chartres, No 134, encoignure Bienville.

[illegible]

CIGARES DE LA HAVANE—[illegible]
B. VALLE

Monsieur [illegible] d'être publiée.

LE propriétaire du NEW-ORLEANS TRUE DELTA, [illegible] No 103, rue St Charles, en face du Théâtre St Charles, [illegible]

Une Liste des Enterrements [illegible]

BANQUE D'ECHANGE
DE MORAGE BEAN & Co,
28, rue du Camp.

Nlle-Orléans, 30 novembre 1853.
CONDITIONS :

1o Toutes les collections [illegible]

2o [illegible]

BONS DE L'ÉTAT DE LA LOUISIANE.

LA Compagnie du Grand chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Nord, [illegible]
JOHN CALHOUN,
Secrétaire.

Bureau de la Compagnie du Grand Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.

Nouvelle-Orléans, 6 décembre 1853.

AVIS est donné [illegible]
DENIS F. FLANDERS,
6déc—6 som   Secrétaire.

A LOUER à partir du 15 courant—Le LOCAL [illegible] Bourbon.
15 déc—10

PAS DE LOTERIE!
LA MAISON VICTOR HÉBERT & Cie.
160 rue du Chartres.
Ne fait pas de loterie [illegible]

L'AVANTAGE SUIVANT

A PARTIR d'aujourd'hui [illegible]

Très bon marché.

[illegible]

LIBRAIRIE—[illegible]

PUBLICATIONS POPULAIRES ILLUSTRÉES, PAPIERS PEINT.

[illegible]

1,000,000 de Cigares.

[illegible]

Bureau de la Compagnie du Gaz.

Nouvelle-Orléans, 5 décembre 1853.

L'ÉLECTION annuelle des Directeurs de cette Compagnie aura lieu LUNDI [illegible]
F. H. WOOD,
Trésorier.

Dissolution de Société.

LA société existante entre les soussignés [illegible] MILLARD & A. MARR [illegible]

Nouvelle-Orléans, 5 décembre 1853.

Ne craignez plus le choléra !

LES Cordiaux [illegible]

Aux marchands [illegible]

VIENNENT d'être reçus [illegible]
[illegible] GRAHAM,
26 rue Gravier

MAISON A LOUER.

UNE [illegible]
BERNARD TURPIN,
28, Vieille Levée.

AVIS.
Bureau de la Compagnie du Grand Chemin de fer de la Nlle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.

6 décembre 1853.

APRÈS le 3 de courant, les chars de [illegible] Alger [illegible]
JAMES H. GIBBES,
2 déc   Ingénieur en chef

Bureau du Recorder du Deuxième District.

UNE taille pour le compte de [illegible]
[illegible] BOSONIER, greffier.

MUSIQUE ET INSTRUMENTS DE MUSIQUE

Le soussigné, importateur d'instruments de musique, prévient ses amis et le public [illegible]
T. E. BENOIT, Marchand d'instruments de musique, No 74, rue de Chartres, entre Bienville et Conti.

Avis aux marchands.

REÇU par les navires Wurtemberg, Ashland, Poranga, [illegible]
AVOY GIRARD,
No 8, Au premier étage.
10 nov—1m Chartres, entre Chartres et Vieille Levée.

INSTITUT MILITAIRE DU MISSISSIPPI,
PASSE CHRISTIAN.

LA prochaine session commencera le 2 janvier 1854. [illegible]

Conditions :

Pour dix mois, la somme d'avance et le reste à l'expiration du cinquième mois, $200.
[illegible]
A. HUEL GREEN,
Surintendant.

PORCELAINE, FAIENCE, VERRERIE, &c.
USTENSILES DE MÉNAGE,
No 36.—C. CAMMERE—No 36.
Encoignure Conti et Madison.
(LIVRAISON A DOMICILE)

Services de dîner porcelaine blanche. [illegible]

BAZAR DE MELDEN,
... RUE DE CHARTRES ...

CHAPEAUX CASIMIRE, MATELOT, TAUPE.
CASTOR ET DE VILLE POUR HOMMES.
CHAPEAUX CASTOR, SOIE et CASIMIRE pour GARÇONS.
CASQUETTES POUR ENFANS, grande variété de formes et couleurs.
CHAPEAUX ET CASQUETTES D'ÉCOLE.
[illegible]

SAMILA & MELASSE A VENDRE.

LE soussigné [illegible]
B. FLEURY.

[illegible]
L. & A. LEBEAU,
[illegible]

ASTROLOGIE.

MADAME ALEXIS, célèbre devineresse [illegible]

ROYALE,
MARCHAND TAILLEUR.

LE soussigné, de retour de France, [illegible]
J. CARRIERE,
21 oct   [illegible] Royale.

Avis.

UNE personne [illegible]

☞ MM. WILLIAMSON, ZABATTE & Co, ont transporté leur magasin de [illegible]

Changement de domicile.

ANTE. GERARD, [illegible]

St. Valentine & Taylor.

ONT transporté leur [illegible]

LIBRAIRIE DE FRANKLIN,
No 18, rue St-Pierre, maison Pontalba, en face de la place Jackson.

OUVRAGES de médecine, livres de lois, livres d'école, ouvrages divers et les dernières publications à bon marché.

Toujours en main et à vendre à la librairie Franklin : un assortiment complet de registres blancs et de fournitures de bureau.

☞ Le soussigné achète des livres de seconde main.
JOSEPH COME, propriétaire.

Hôtel de St. Bernard—Lac Borgne.

LE soussigné a l'honneur d'annoncer au public en général qu'elle vient d'ouvrir l'hôtel de St. Bernard, au Lac Borgne. [illegible]
Mme TRIM.

LES soussignés préviennent les entrepreneurs et le public en général, qu'ils viennent de recevoir par les derniers arrivages d'Angleterre [illegible]
PELANNE FRERES,
Nos 60 à 92, rue St Philippe

CHANGEMENT DE DOMICILE.
P. ARMAND [illegible]

Changement de domicile.

B. [illegible] No 183 rue Royale.

50 barriques vin de Bordeaux, James Plagniol [illegible]
B. TALAMON,
193, rue Royale.

[illegible]
CAVELIER & MAXENT,
183, rue Royale.

Changement de domicile.

[illegible]

OU [illegible] rue de Conti [illegible]